

l'infailibilité de la papauté ne date que de 1870. Etes-vous assez hardis pour le faire?.....

Il se peut que le public soit indifférent et ne prête aucune attention à des questions théologiques qu'il ne comprend pas et dont il ne voit pas l'importance. Mais si indifférent qu'il puisse être aux principes, il ne l'est pas aux faits. Ne vous y trompez pas ! Si vous décrêtez le dogme de l'infailibilité papale, les Protestants, nos adversaires, monteront sur la brèche avec d'autant plus d'intrépidité qu'ils ont l'histoire de leur côté, tandis que nous n'avons contre eux que nos propres dénégations. Que pourrons-nous leur répondre quand, une fois, ils auront commencé à étaler sous les yeux du public toute la suite des évêques de Rome depuis Linus jusqu'à Sa Sainteté Pie IX ?.....

Oh ! s'ils avaient tous été des Pie IX, nous triompherions sur toute la ligne ; mais, hélas ! il s'en faut ! (Cris : silence ! silence ! assez, assez !)

Ne criez pas ainsi, Messeigneurs ; craindre l'histoire, c'est s'avouer vaincu. Et, d'ailleurs, feriez-vous passer sur elle toutes les eaux du Tibre, vous n'en sauriez effacer une seule page. Laissez-moi parler ; je serai aussi bref que possible sur cet important sujet.

Le pape Vigile (A. D. 538) acheta la papauté de Bélisaire, lieutenant de l'empereur Justinien. Il est vrai qu'il viola sa promesse, et ne paya jamais... Est-ce là un moyen canonique d'arriver à la tiare ? Le second concile de Calcédoine l'a formellement condamné. Un de ses Canons est ainsi conçu : "l'évêque qui obtient un évêché par des présents doit le perdre et être dégradé."

Le pape Eugène III. (A. D. 1145) imita Vigile. St. Bernard, l'astre brillant de son siècle, censure le pape en ces termes : "pouvez-vous me montrer dans cette grande ville de Rome un seul homme qui vous eût pris pour pape, s'il n'avait reçu ni or ni argent ?"

Se peut-il, mes vénérables frères, qu'un pape qui établit un bureau de change à la porte du temple, soit inspiré du Saint Esprit?.....qu'il ait aucune autorité pour enseigner l'Eglise infailiblement?.....

Vous connaissez trop bien l'histoire de Formose pour que j'aie besoin d'y rien ajouter. Etienne VI. fit exhumer son corps, revêtu de ses habits pontificaux ; il lui fit couper les doigts dont il se servait pour donner la bénédiction, et ensuite il le fit jeter dans le Tibre, le déclarant un parjure et un bâtard. Il fut lui-même plus tard jeté en prison par le peuple, empoisonné et étranglé. Mais voyez comment les choses furent rétablies : Romain, successeur d'Etienne. et, après lui, Jean X., réhabilitèrent la mémoire de Formose.